

Projet d'Appui aux Organisations Béninoises par le Renforcement des Compétences des Ressources Humaines (PAORC)



Budget : 4 320 809 € Période : 2015 – 2018 Localisation : Cotonou, Mono, Couffo, Donga, Atacora

Justification de l'intervention

Le renforcement des capacités institutionnelles par **l'amélioration de la qualité du savoir-faire des ressources humaines** est un des objectifs prioritaires de la coopération belge. Le PAORC est un « projet outil » qui répond aux besoins de formation des Organisations Bénéficiaires (OB) partenaires des deux programmes sectoriels de la CTB (PASS/PROFI). Ces OB sont à la fois des acteurs et bénéficiaires de ces mêmes programmes pour l'atteinte de leurs résultats. Le PAORC cible les besoins de **formation qualifiante de courte durée** permettant l'adaptation et le maintien en poste pour les agents en place au sein des OB. Il s'inscrit à la fois dans les principes et axes stratégiques de la future « Politique Nationale de Formation Continue des Agents de l'Etat », et contribue directement et indirectement à la mise en œuvre des deux « Plans Stratégiques de Développement des Ressources Humaines des Ministères de la Santé et de l'Agriculture. Il y répond en mettant en place une démarche spécifique intitulée « Parcours d'Acquisition de Compétences (PAC) ».



Le Projet est également aligné sur les priorités du « Plan d'Action du Gouvernement 2016-2021 », à travers l'axe 2 « Amélioration de la gouvernance », et notamment l'action 1 intitulée « Dynamiser et moderniser l'administration », faisant référence à la formation continue des agents en poste pour la modernisation de l'administration publique. L'intervention du PAORC s'entend donc comme une action complémentaire totalement intégrée à celle des deux programmes sectoriels intervenant au plan institutionnel et organisationnel et dont la synergie en garantira le succès.

Ambitions de l'intervention

| | |
|------------------------------|---|
| Objectif global | Assurer une meilleure adaptation continue des Ressources Humaines (RH) des organisations bénéficiaires à leur poste de travail, à la dynamique du secteur, aux mutations environnementales et contribuer ainsi à l'amélioration de la performance de ces RH |
| Objectifs spécifiques | Les capacités de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques et stratégies de développement des compétences des RH des organisations bénéficiaires des deux secteurs sont améliorées et renforcées |
| Résultats attendus | R1 : Les acteurs clés au Bénin s'approprient la démarche des parcours d'acquisition des compétences R2 : Les ressources humaines ciblées au sein des organisations bénéficiaires du secteur de l'Agriculture ont réalisé avec succès leurs PAC R3 : Les ressources humaines ciblées au sein des organisations bénéficiaires du secteur de la Santé ont réalisé avec succès leurs PAC R4 : Les ressources humaines ciblées au sein des organisations bénéficiaires hors secteurs prioritaires sont renforcées |
| Bénéficiaires ciblés | Cadres et agents de terrain des services et directions au niveau central, départemental et communal du secteur agricole et de la santé, ainsi que les élus et salariés des organisations bénéficiaires du secteur non étatique agissant dans les secteurs de la Santé et de l'Agriculture. |

Principaux résultats obtenus

- Un total de **1 064 cadres et agents dont 39 % de femmes** ont bénéficié d'un ensemble de **19 PAC intersectoriels ou sectoriels** en phase B de formation à concurrence de 5 320 H/J de formation, et un total de 558 de ces cadres et agents ont d'ores et déjà été accompagnés en situation de travail (phase C de consolidation) dont 45 % de femmes au cours d'un minimum de 2 790 H/J d'accompagnement dans l'action.
- Mise en œuvre de **8 PAC intersectoriels** concernant les processus clés de développement des RH (description des postes et profils, évaluation des performances RH, élaboration des plans de formation, élaboration des cahiers des charges de la demande de formation, élaboration des supports pédagogiques, formation de formateurs, mise en place du coaching des collaborateurs, mise en place de la formation par tutorat) au bénéfice des responsables RH des deux Ministères d'intervention (**SRH**), des responsables des directions techniques centrales et déconcentrées.
- Mise en œuvre d'un PAC au bénéfice de **11 prestataires de formation** Béninois en vue de la mise en place d'une démarche qualité certifiée par la norme ISO 29 990.
- Mise en œuvre de **2 PAC sectoriels** pour le Ministère de l'agriculture, au bénéfice de la Direction de la Programmation et de la Perspective (DPP), l'un portant sur le processus de capitalisation et associant les services spécialisés de toutes les Directions Départementales de l'Agriculture, (33 bénéficiaires) et l'autre portant sur la réalisation des études d'évaluation des impacts des politiques publiques agricoles (20 bénéficiaires)
- Mise en œuvre de **2 PAC sectoriels** au bénéfice de 5 acteurs nationaux de type Organisation Professionnelle Agricole (CNA, PNOPPA, CCRB, FENAPAB) ou Organisation de la Société civile (PASCIB), l'un portant sur la Gestion Axée sur les Résultats de Développement (252 bénéficiaires élus et techniciens, et l'autre portant sur la mise en place d'outils de communication interne et externe (102 bénéficiaires élus et bénéficiaires)
- Mise en œuvre de plusieurs **PAC sectoriels** pour le Ministère de la Santé, dont le PAC sur les soins obstétricaux et néonataux d'urgence au bénéfice de 187 sages-femmes et infirmières des centres de santé de base, les 3 PAC au bénéfice des 55 membres des Plates formes des utilisateurs des services de santé (PUSS) en vue d'améliorer leur fonctionnement et leur performance en tant qu'organisation représentant la demande de soins (expression écrite et orale pour une communication efficace, gestion des conflits, leadership et gestion d'équipe), les 3 PAC au bénéfice de l'Agence Nationale de Transfusion sanguine sur les techniques de recrutement des donneurs de sang (65 agents bénéficiaires à ce stade), les normes de production et de distribution des produits sanguins labiles (40 agents bénéficiaires à ce stade), les effets indésirables de la transfusion sanguine (78 agents bénéficiaires à ce stade).

Perspectives d'ici la fin de l'intervention

- **Les principaux processus clés de développement RH sont mieux compris et maîtrisés** par les responsables RH et les responsables des directions techniques centrales et des services déconcentrés, et la mise en place ou l'amélioration de ces processus au sein des OB retenues est en cours. Un cadre d'échange national Béninois sur les fonctions RH entre le secteur formel privé et public a été accompagné et promu, et a favorisé les partages d'expérience sur des processus.
- **Des guides et des canevas ont été proposés ou améliorés** pour la mise en place des processus clés de développement RH et, les problématiques d'évaluation des investissements dans la formation continue au sein des organisations bénéficiaires sont abordées à travers l'identification et le suivi des indicateurs d'utilisation et d'impact des P.A.C ;
- **Les compétences des cadres et agents ont été renforcés dans les domaines identifiés comme prioritaires** pour la bonne réalisation des activités identifiées dans les cadres logiques du PASS et PROFI, contribuant ainsi à l'atteinte des résultats de ces deux programmes sectoriels de la Coopération Belge.
- **Un effort de capitalisation en direction des acteurs clés RH du Bénin est réalisé permettant la promotion de la démarche des Parcours D'acquisition des Compétences** au sein des Organisations Etatiques et non étatiques, la formulation de nouveaux projets de type PAORC avec des outils, méthodes, démarches, améliorées.

Contact :

Programme PAORC
Représentation Enabel
Quartier Cocotiers- Lot A1
BP 8118, Cotonou
T: +229 21 30 59 38
www.enabel.org

En partenariat avec :



MAEP/MSANTE
MTFPAS

Avec le financement de :

